

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de SÈVRES-ANXAUMONT s'est réuni sous la présidence de Monsieur Romain MIGNOT, Maire.

► **Nombre de Conseillers Municipaux en exercice** : 16

► **Date de la convocation du Conseil Municipal** : 10 octobre 2023

► **Présents** : Monsieur MIGNOT Romain, Maire, Mesdames BLONDEL Alexia, COMMIN Christelle, GAUDIN Dominique, GORGE Anne-Laure, et PARENT Bernadette, Messieurs BLANCHARD Arthur, GUILLOTEAU Jean-Paul, KOENIGUER Jean, MALLET Patrice, MARCHAND Philippe et MEYER Bruno.

► **Absents** :

Madame GILLES Patricia donne pouvoir à Madame GORGE Anne Laure.

Madame USE Virginie donne pouvoir à Madame COMMIN Christelle.

Madame BLONDEL Alexia absente pour la délibération n°54/2023.

Monsieur DEBIEN Yves.

Madame PORTRON Virginie.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-15-9,

Après en avoir délibéré,

Désigne Monsieur MARCHAND Philippe pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approuve le compte rendu du précédent Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATION N°55/2023

BUDGET – Tarifs municipaux pour l'année 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les tarifs municipaux pour l'année 2024.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés en 2023.

Considérant l'évolution de l'inflation, il est proposé de réviser les tarifs pour l'année 2024 comme suit :

AR Prefecture

Place Paul Dezanneau - 86800 Sèvres-Anxaumont

086-218602613-20231024-2023-DCM55-012 - Téléphone : 05.49.56.50.12 - Télécopie : 05.49.56.60.02 - @ : contact@sevresanxaumont.fr

Reçu le 24/10/2023

Site internet : www.sevresanxaumont.fr

TARIFS 2024

CIMETIERE	Concession trentenaire	70€
	Concession perpétuelle	163€
	Colombarium – cavurne 15 ans	348€
	Colombarium – cavurne 30 ans	579€
	Dispersion des cendres	59€
PHOTOCOPIES	Document administratif – A4 recto	0.18€
	Document administratif – A4 recto/verso	0.36€
	Documents élections – étiquettes avec adresses	0.05€
	Documents élections – noir et blanc de listing	0.18€
DROITS DE PLACE	Commerçant – 1 fois par semaine	70€
	Commerçant – 2 fois par semaine	142€
	Boulangerie	63€

✓ LOCATION SALLE POLYVALENTE

	Tarifs été (15 avril au 15 octobre)	Tarif hiver (16 octobre au 14 avril)
Ecoles et associations communales		
Bals – spectacles – lotos – Arbre de Noël	Gratuit	Gratuit
Sadébriens et Personnel Communal		
Vin d'honneur	109€	132€
Location	243€	289€
Caution	400€	400€
1/2 journée supplémentaire	62€	72€
Commerçants de la Commune		
Manifestation à vocation commerciale	326€	383€
Manifestation à vocation autre que commerciale	243€	289€
Utilisateurs hors commune		
Bals/spectacles	664€	697€
Arbres de Noël	/	662€

AR Prefecture

086-218602613-20231024-2023_DCM55-DE
Reçu le 24/10/2023

Autres activités	418€	542€
Caution	400€	400€
½ journée supplémentaire	63€	74€

✓ LOCATION MAISON DES SADEBRIENS

⇒ Sadébriens et personnel communal

	Du lundi au jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	Hall + PS	Le tout	Hall + PS	Le tout	Hall + PS	Le tout	Hall + PS	Le tout
00h00 à 06h00	42€	53€	42€	53€	53€	79€	53€	79€
06h00 à 12h00	42€	53€	42€	53€	53€	79€	53€	79€
12h00 à 18h00	42€	53€	53€	79€	53€	79€	53€	79€
18h00 à 24h00	42€	53€	53€	79€	53€	79€	42€	53€

⇒ Utilisateurs hors commune et manifestations à vocation commerciale

	Du lundi au jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	Hall + PS	Le tout	Hall + PS	Le tout	Hall + PS	Le tout	Hall + PS	Le tout
00h00 à 06h00	61€	86€	61€	86€	92€	129€	92€	129€
06h00 à 12h00	61€	86€	61€	86€	92€	129€	92€	129€
12h00 à 18h00	61€	86€	92€	129€	92€	129€	92€	129€
18h00 à 24h00	61€	86€	92€	129€	92€	129€	61€	86€

Nota : La location se fait par tranche de 6 heures consécutives afin de ne pas pénaliser la location de la grande salle.

Hall + PS : La location du hall et de la petite salle donne accès à la cuisine.

Le tout : La location donne accès à tous les équipements.

Caution : 500,00€ pour la location du Hall + PS.
1 000,00€ pour la location totale.

Réservation : 40,00€ à verser lors de la réservation – Aucune somme demandée pour les locations inférieures à 40,00€.

Sonorisation : 40,00€ par location.

AR Prefecture

086-218602613-20231024-2023_DCM55-DE
Reçu le 24/10/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les tarifs 2024 tels que présentés ci-dessus.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire
les formalités de publicité
ayant été effectuées
et la délibération ayant été transmise
à la Préfecture le 24 octobre 2023
Pour copie conforme,

A Sèvres-Anxaumont, le 23 octobre 2023

Le Maire,
MIGNOT Romain



Le secrétaire de séance
MARCHAND Philippe

AR Prefecture

086-218602613-20231024-2023_DCM55-DE
Reçu le 24/10/2023